

Firefox 63 : anti-tracking et abonnements

VPN payants proposés

Avec Firefox 63 en cours de déploiement, Mozilla peaufine son approche pour empêcher les sites Web et les annonceurs de suivre l'activité en ligne des internautes.

Haro sur les cookies de suivi

A cet effet, la Fondation se fend de l'outil « enhanced tracking protection », même si celui est désactivé par défaut.

Mozilla était déjà à l'ouvrage avec Tracking Protection, ciblant le blocage des outils de suivi des annonces publicitaires. Avec Firefox 57, la fonctionnalité a ensuite été améliorée.

Mais, avec Firefox 63, il est question de la bonifier un peu plus.

La fonction bloque maintenant tous les « suiveurs » (ou cookies de suivi) qui se trouvent dans la liste de Disconnect.me. Dans son communiqué de presse, Mozilla précise « *qu'avec cette nouvelle version de Firefox, les utilisateurs auront la possibilité de bloquer les cookies et l'accès au stockage des traqueurs tiers, qui sont la forme la plus courante de pistage inter-sites* ».

Avec cette nouvelle approche, qui ne consiste plus bloquer tous les cookies tiers, cela ne devrait plus empêcher d'accéder à certains sites.

Des abonnements VPN proposés dans Firefox

Mozilla annonce également une autre fonctionnalité liée à la confidentialité, qui devrait être un peu plus controversée.

Dans le cadre d'un test, des utilisateurs de Firefox choisis de manière aléatoire vont en effet se voir proposer un abonnement à ProtonVPN. Le VPN (réseau privé virtuel) assure la protection et la confidentialité du réseau, en créant un lien direct entre des machines distantes. Cela permet notamment de masquer son adresse IP aux sites web consultés.

Service payant, ProtonVPN proposera un abonnement à 10 dollars par mois à ces utilisateurs de Firefox. Une partie de ces frais d'abonnement reviendra à Mozilla, en quête d'émancipation de Google, dont la Fondation tire ses revenus.

Si d'aucuns estimeront que cette accord de nature commerciale est antinomique avec les principes de Mozilla, on peut considérer que proposer un VPN de qualité aux internautes va dans le sens de la protection de la vie privée. Cette dernière est d'ailleurs, on l'a vu, au cœur de Firefox 63 avec la fonctionnalité « enhanced tracking protection ».

(Crédit photo : @Mozilla)